



Résumé de la 36ème édition du Festival international du cinéma et de la télévision

Journée internationale de l'EUROVISIONI
Une initiative en coopération avec AGCOM

30 octobre 2023, Villa Médicis, Rome

La **36e édition d'Eurovisioni, le Festival international du cinéma et de la télévision**, vient de s'achever à l'Académie de France à Rome, à la Villa Médicis. Lors de la Journée internationale, il a été question de l'urgence pour l'Europe d'adopter son règlement sur l'intelligence artificielle, en discussion depuis des mois entre le Parlement, la Commission et les États membres.

Dans son discours d'ouverture, le directeur général de la *DG Connect de la Commission européenne*, **Roberto Viola**, a annoncé l'importance de l'adoption de la mesure en Europe, en fixant le 8 décembre comme date limite pour les négociations européennes. Son discours est intervenu juste avant que le président Joe Biden ne signe aux États-Unis un décret d'application immédiate imposant une série de règles précises à respecter par les entreprises de l'Internet et de l'IA. D'après ce qui a été expliqué, le règlement européen en discussion reprend les lignes adoptées par M. Biden, à savoir l'obligation pour les entreprises produisant de l'intelligence artificielle de s'assurer que les outils d'IA sont compatibles avec les droits de l'homme et les droits des citoyens AVANT de mettre ces nouveaux produits sur le marché.

Francesco Giorgino, directeur du *Bureau des études de la RAI*, a également commenté ce sujet en déclarant : "La loi sur les services numériques (DSA) et la loi sur les marchés numériques (DMA), ainsi que le règlement sur l'intelligence artificielle, qui, nous l'espérons, sera approuvé dans les semaines à venir, constituent une contribution fondamentale aux "conditions de concurrence équitables", étant donné qu'elles soumettent les plateformes Internet à la compétence des autorités nationales et de la Commission européenne (pour les entreprises comptant plus de 40 millions d'utilisateurs dans l'UE) sur des questions fondamentales telles que la transparence et l'accès aux données, la protection des mineurs, la lutte contre la désinformation et les discours haineux. Chez Rai, nous apprécions

l'engagement de l'autorité italienne AGCOM et de l'autorité française AGCOM, qui ont été désignées comme partenaires de la Commission européenne pour la mise en œuvre de ces nouvelles règles qui entreront en vigueur à partir de février de l'année prochaine. Nous espérons que le "trilogue" actuel des négociations entre les institutions européennes produira bientôt une fumée blanche et que bientôt (avant les élections européennes de juin, espérons-le) l'Europe pourra se doter d'un outil commun qui permettra le développement d'applications d'IA respectueuses des droits fondamentaux des citoyens et capables de poursuivre l'intérêt commun".

Tous les intervenants de la table ronde consacrée au sujet se sont accordés sur l'urgence d'adopter au plus vite le règlement européen sur l'intelligence artificielle. En particulier, les données et les cas cités par **Tim Dawson**, secrétaire général adjoint de la *Fédération mondiale des journalistes*, et **Erik Lambert**, *Eurovisioni*, ont particulièrement marqué les esprits, rappelant le licenciement de 50% des journalistes par Euronews (pour les remplacer par des algorithmes d'IA) et l'introduction en Chine d'un programme d'information développé par un algorithme et animé par un présentateur totalement virtuel qui lit des nouvelles produites à l'aide de l'intelligence artificielle.

Le commissaire de l'autorité de contrôle française *ARCOM*, **Benoit Lautrel**, a convenu de l'urgence d'une nouvelle législation, mais a fait valoir qu'il était indispensable de procéder à des actions globales plutôt qu'à des solutions pays par pays. **Richard Burnley**, directeur juridique de l'*Union européenne de radio-télévision* (UER), a souligné l'importance d'avoir des principes clairs pour définir comment les services publics peuvent utiliser l'intelligence artificielle et a réitéré la pertinence de créer des algorithmes qui, plutôt que d'avoir le profit comme objectif principal (comme ceux des plateformes), ont le bien commun et l'intérêt public comme priorité.

Andrea Stazi, de Google, a expliqué que l'intelligence artificielle constituera un bond en avant pour les économies des pays qui l'adopteront et a espéré et insisté pour que les prochaines réglementations européennes soient conformes aux réglementations américaines qui viennent d'être annoncées.

Un autre sujet de débat a porté sur la réglementation **des vloggers et des influenceurs**. L'Autriche a été le premier pays européen à réglementer les activités des vloggers, comme l'a expliqué **Susanne Lackner** au nom de l'autorité de contrôle autrichienne. Cette décision était particulièrement opportune dans le climat de guerre actuel, où les blogueurs, vloggers et les influenceurs ont tendance à prendre parti politiquement. Des choix qui, outre l'idéologie, peuvent souvent être fondés sur des raisons économiques. Dans les pays arabes, des vloggers se font passer pour des collecteurs de fonds pour les Palestiniens de Gaza, tandis qu'aux États-Unis, des influenceurs prétendent collecter des fonds pour Israël. Ces activités sont explicitement interdites aux vloggers en Autriche, ainsi qu'aux influenceurs en France, où une loi similaire sur cette nouvelle figure professionnelle vient d'entrer en vigueur.

La professeure **Catalina Goanta**, de l'*Université d'Utrecht*, a dressé un tableau assez détaillé des activités des vloggers et des influenceurs dans le monde, en présentant des données qui estiment déjà le marché des influenceurs et des vloggers à plusieurs dizaines de milliards de dollars dans le monde, et qui ne cessent de croître. Selon la professeure, les lois existantes doivent être étendues à tous les États membres de l'UE, puis au reste du monde, car un cadre de règles clair est nécessaire. Ces

règles doivent être faciles à mettre en œuvre tout en donnant aux plateformes la possibilité d'intervenir en cas de violation. Ce processus doit nécessairement aller de pair avec la formation des vloggers et des influenceurs, qui, venus de nulle part, n'ont suivi aucun processus de formation pour faire face aux responsabilités majeures qu'ils assument désormais en étant suivis par des millions d'adeptes.

Elisa Giomi, commissaire de l'*AGCOM*, a également approuvé ces principes et a proposé des estimations précises des marchés, du moins ceux déjà disponibles pour les vloggers et les influenceurs, tandis que **Stefano Luppi**, PDG de *Tivù*, a abordé la transformation en cours de sa plateforme de distribution, passant des chaînes de télévision aux signaux en ligne, ainsi que les neuf responsabilités importantes que ces changements impliquent.

Dans le panel consacré à l'entrée en vigueur de la loi sur les services numériques et de la loi sur le marché numérique, la commissaire **Laura Aria** de l'*AGCOM* et **Mauro Giorello** de la *Commission européenne* ont expliqué comment le monde est sur le point de changer grâce à l'attribution de responsabilités aux autorités de régulation nationales telles que l'*AGCOM* ou l'*ARCOM*, désormais en mesure d'intervenir également sur les plates-formes Internet mondiales afin de protéger les droits des consommateurs nationaux. À cet égard, **la signature de l'accord entre l'AGCOM et la Commission européenne**, qui a eu lieu peu avant l'Eurovisioni, est un signe clair que les choses avancent et que le nouveau système de règles sera déjà pleinement en place à la date limite fixée par le règlement européen (février 2024), comme le prévoit la législation européenne.

Bertrand Scirpo de *France Télévisions*, s'exprimant au nom de la télévision publique européenne, a souligné les retards qui subsistent en ce qui concerne la "*proéminence*" et la "*trouvabilité*" des signaux de télévision traditionnels. Il a notamment abordé les deux principes contenus dans la révision de la directive européenne SMA (Services de Médias Audiovisuels) soulignant leur engagement à faire en sorte que, lors de la transition du monde analogique au monde numérique, les signaux des chaînes de télévision traditionnellement regardées par le public continuent d'être visibles, repérables et facilement accessibles. Cet objectif est rendu particulièrement difficile par des téléviseurs de plus en plus high-techs qui privilégient telle ou telle plateforme de streaming sur la base d'accords commerciaux conclus plutôt que sur l'intérêt réel des utilisateurs.

C'est précisément sur la question de la proéminence que les autorités italiennes et françaises ont vu leurs propositions de règlement rejetées par la Commission européenne, au motif qu'elles ne garantissaient pas une coordination efficace avec les autorités du "pays d'origine". Une divergence d'opinion qui, selon **Roberto Viola** et **Giacomo Lasorella**, devrait être résolue dans les semaines à venir. C'est justement à ce sujet que **Franco Siddi**, président de *Confindustria Radio TV*, a insisté et rappelé que le principe d'accessibilité et de visibilité des signaux de télévision ne doit pas être réservé aux seuls services publics, mais aussi à tous les autres acteurs du système, en premier lieu les télévisions commerciales locales et nationales, qui risquent sinon de disparaître des radars de la plupart des citoyens.

Pour conclure l'événement, le président de l'*AGCOM*, M. Lasorella - qui a également assuré la présidence de l'*ERGA*, l'organisme qui réunit tous les régulateurs européens de l'audiovisuel - a déclaré

que les réunions telles que celles d'Eurovisioni, où les différents acteurs échangent leurs points de vue et enrichissent le débat par des contributions franches et passionnées, sont les véritables lieux où se forment les opinions et où l'on peut trouver les solutions les plus appropriées aux questions compliquées et controversées qui sont sur la table.

Michel Boyon, président d'*Eurovisioni* et ancien président de l'autorité de régulation française CSA (aujourd'hui rebaptisée ARCOM), et **Luciana Castellina**, vice-présidente d'*Eurovisioni*, ont ajouté que l'importance de préserver un espace public de communication libre du conditionnement des algorithmes et des intérêts économiques des plateformes mondiales est l'un des principaux défis que les démocraties occidentales doivent relever.

EUROVISIONI

Président: Michel Boyon

Secrétaire Général: Giacomo Mazzone

L.go Antonelli, 2 – 00145 Roma,

tel +39 06 59606372 – e-mail: segreteria@eurovisioni.it

site web: www.eurovisioni.it

Service de presse: Elisabetta Castiglioni

+39 06 3225044 - +39 328 4112014 – info@elisabettacastiglioni.it